

Conférence de presse

Conferéncia de premsa.

Contact : Bruno DURANTON – 06 75 36 74 01 ou
creo12@orange.fr

DOSSIER DE PRESSE

[Sous-titre du document]



STAND CREO 12 / FELCO
VILATGE OCCITAN – JEUDI 21 JUILLET 2022 – 10
HEURES 30

1. L'enseignement de l'occitan en Aveyron : une très longue histoire.

1.1 Le temps de la « chasse au patois ».

L'enseignement des langues étrangères en milieu scolaire n'est pas récent, notamment en collège et lycée. Il n'en est pas de même pour les langues de France, langues régionales qualifiées de « patois » par les pouvoirs successifs dans le but essentiel de les discréditer pour imposer l'usage du français. Dans le département de l'Aveyron, alors même que l'occitan était la langue naturelle pratiquée par l'immense majorité de la population, une chasse au « patois » a été systématiquement menée en milieu scolaire. Il a fallu attendre le début du XX^e pour voir s'ébaucher quelques essais d'introduction de la langue d'oc à l'école.

« Avant 1914, il n'y a pas d'enseignement de l'occitan, alors même que de nombreuses personnalités, érudits, écrivains en occitan, enseignants, s'expriment dans la presse. On y trouve des analyses du « patois », des contes, des poèmes, des analyses sur la langue qu'ils soutiennent, bien souvent qualifiée de « patois ». Des livres en occitan paraissent, l'abbé Justin Bessou (1845-1918) étant la figure emblématique des auteurs, mais aucune trace de l'apprentissage de la langue ou même de demande de sa présence à l'école n'émerge. Nous sommes alors en pleine période d'installation de l'école publique dans les communes aveyronnaises : c'est la création de l'Ecole Normale de Filles à Rodez seulement en 1889. »¹.

¹ **Michel Lafon**, « Manuels et documents scolaires pour l'enseignement de l'occitan en Aveyron », *Lengas*, consulté le 11 août 2021. URL : <http://journals.openedition.org/lengas/2298>.

1.2 Le temps des premiers pionniers.

En 1921, une quinzaine d'amoureux de la langue, dont l'instituteur Henri Mouly et le banquier Pierre Séguret, créent l'association félibréenne *Lo Grelh Roergàs*. (Le Grillon Rouergat). C'est le début des efforts pour l'enseignement de l'occitan en milieu scolaire. Il n'y a pas de documentation, ni de livre officiellement employé, mais les cours sont donnés au lycée Foch à Rodez, bénévolement, par quelques professeurs ou intervenants extérieurs (dont Séguret) hors temps officiel d'enseignement bien sûr, souvent entre midi et quatorze heures ou le jeudi.

Au début des années 1940 s'ouvre une période plus fructueuse pour l'enseignement de la langue d'oc en Aveyron. Ses défenseurs voient dans le régionalisme prôné à l'époque une opportunité pour développer l'enseignement de l'occitan. Le Lycée Foch continue sur sa lancée, rejoint par d'autres établissements : le collège Sainte-Marie et le Grand Séminaire à Rodez, le collège Saint-Gabriel à Saint-Affrique, des écoles primaires se lancent également. Ainsi naît le *Certificat d'Estudis Primaris Occitans* le 25 juin 1942. L'examen se maintiendra jusqu'en 1946.

En 1943 naît également la revue *Escòla e Terrador*. Elle propose de nombreux cours de grammaire et conjugaison occitanes, des versions et thèmes différenciés pour les niveaux cours élémentaire et cours moyen, des chants, danses et proverbes occitans. Des leçons en français peuvent servir à tous les enseignants en cette période de pénurie de papier et de livres : histoire et géographie locales, leçons de choses, éducation civique (droit usuel), éducation physique. Plus tard, elle s'étoffe des cours de littérature donnés par Calelhon (Julienne Séguret) institutrice à l'école annexe à l'École Normale de Rodez.

« Cette expérience unique alors en Aveyron (et sans doute bien au-delà) marque la forte volonté des défenseurs de l'occitan de faire rentrer la langue à l'école. Avec 500 abonnés, si l'on tient compte des postes doubles, des écoles dans lesquelles la revue pouvait passer

dans de nombreuses mains, on peut dire que l'essentiel des écoles aveyronnaises connaissent la revue »²

1.3 L'essor et la structuration de l'enseignement.

En 1951, la Loi Deixonne légifère pour la première fois sur la question de l'enseignement des langues régionales et légalise ainsi sa présence dans le système éducatif.

Dans les années 1960 et 1970 s'ouvre alors une période faste pour la progression de la présence de l'occitan à l'école publique. À Rodez, des cours auxquels participent de nombreux élèves-maîtres sont donnés dans les écoles normales de garçons et de filles par le professeur André Combettes. Il s'agit surtout d'études de textes d'auteurs occitans, notamment Jean Boudou. Et ces jeunes instituteurs vont, nombreux, sensibiliser leurs élèves à la langue occitane, et mettre en place un véritable enseignement de la langue. Ce regain d'occitanisme est aussi renforcé en Aveyron par les luttes sociales concernant les fermetures des mines d'Aubin, Cransac et Decazeville en 1961-1962 et les luttes contre le projet d'agrandissement du camp militaire du Larzac à partir de 1971.

Dans les années 1980, l'enseignement de l'occitan se structure et s'institutionnalise véritablement. En 1982 est créé le premier poste de Conseiller pédagogique en occitan impulsé par Serge Carles qui intervient dans les classes, dialogue avec les instituteurs, essaie de mettre en place un enseignement suivi de la langue (chose nouvelle au niveau du primaire, l'anglais suivra peu après), et fournit de nombreux documents qu'instituteurs et institutrices exploitent dans leurs classes.

En 1989, la première école primaire bilingue publique à parité horaire français-occitan naît à Saint-Affrique³. Sept autres sites suivront jusqu'aux dernières ouvertures en 2010⁴.

² Ibidem

2. L'enseignement de l'occitan dans le département de l'Aveyron aujourd'hui.

2.1. Des effectifs importants mais un effritement qui se poursuit au lycée.

Les effectifs d'enfants suivant un enseignement en occitan sous les trois formes possibles (enseignement bilingue et optionnel dans le public, immersif en Calandreta) se stabilisent ou progressent légèrement dans un contexte de baisse générale de la population scolaire dans le département depuis plusieurs années (l'Aveyron perd en moyenne 300 élèves par an).

Les effectifs au lycée ont connu une érosion historique à la rentrée 2020 (moins 18%) suite à la réforme Blanquer dont les dégâts sur l'enseignement des langues régionales ont été désastreux. La baisse des effectifs a été générale dans l'ensemble des académies où est proposé un enseignement de l'occitan. Une enquête exhaustive de l'Office Public de la Langue Occitane (OPLO) réalisée cette année montre parfaitement cette situation⁵.

Depuis 3 ans nous n'avons cessé d'alerter les élus sur la catastrophe engendrée par cette réforme du baccalauréat qui fait éclater les groupes classes, rendant la confection des em-

³ Voir l'article : <https://www.centrepresseaveyron.fr/2021/05/09/les-riches-creations-des-classes-bilingues-9535353.php>

⁴ Les 30 ans de bilinguisme occitan ont fait l'objet d'une soirée spéciale en novembre 2019 à la salle des fêtes de Saint-Affrique avec le groupe *La Talvera* mais aussi d'un projet pédagogique, « *L'arbre viatjaire* » (l'arbre voyageur). Cet arbre a tourné dans les différentes écoles et collèges bilingues du département et s'est au fur et à mesure enrichi des différentes productions des enfants. Le résultat final a été notamment exposé lors de l'Estivada 2021 dans le hall des archives départementales à Rodez.

⁵ Sur l'enquête de l'OPLO : <https://www.ofici-occitan.eu/fr/etat-des-lieux-des-effectifs-deleves-2021-2022/>

plois du temps difficile et qui dévalorise les enseignements optionnels⁶. Nous en profitons d'ailleurs pour remercier tous les élus qui nous ont accompagnés et qui nous accompagnent encore sur ces dossiers. Globalement, nous pouvons sans difficultés affirmer que les élus aveyronnais sont attentifs à la transmission et à la dynamisation du patrimoine culturel et linguistique de nos territoires.

Cela a d'autant plus d'importance que depuis la loi Fillon de 2004, l'enseignement des langues régionales est organisé autour de conventions signées entre l'Education nationale et les collectivités territoriales. Dans l'Académie de Toulouse la Convention⁷ en vigueur entre l'Education nationale et la Région court jusqu'en 2022. Les objectifs principaux sont le développement de la filière bilingue (en Aveyron, l'objectif est de passer de 5 % d'enfants bilingues en 2017 à 6.2 % en 2022), de l'enseignement d'initiation et optionnel et d'assurer la continuité des parcours. Le développement du bilinguisme passe notamment par l'ouverture de nouveaux sites ; dans notre département les dernières datent déjà de 2010.

Dans le second degré, l'enseignement est financé en grande partie par des moyens fléchés attribués par le Rectorat. Depuis 2019, ces moyens sont de plus en plus restreints, notamment pour l'enseignement optionnel. Celui-ci doit donc être de plus en plus financé sur les heures d'autonomie des établissements, ce qui implique une mise en concurrence avec les autres enseignements, dans le cadre de dotations horaires globales contraintes. Depuis plusieurs années, nous demandons à ce que la totalité des heures d'occitan dans le second de-

⁶ Sur les conséquences de la réforme Blanquer sur les enseignements optionnels, un rapport a été rendu par plusieurs inspecteurs généraux en juin 2021. Vous trouverez sur ce lien l'excellente analyse faite par la Fédération des Enseignants de langue et culture d'oc (FELCO) : <http://www.felco-creo.org/29-08-21-un-rapport-de-linspection-generale-sur-les-enseignements-optionnels-en-lycee-lanalyse-de-la-felco/>

⁷ Pour en savoir plus sur la convention cadre de 2017 : https://disciplines.ac-toulouse.fr/langues-vivantes/sites/langues-vivantes.disciplines.ac-toulouse.fr/files/fichiers/convention_cadre_occitan_signee_260117_vd_2.pdf

gré bénéficie d'une enveloppe spécifique afin que l'enseignement de l'occitan ne soit pas la première victime de l'austérité budgétaire, avec les conséquences que nous connaissons (menaces sur les postes, rupture de la continuité pédagogique, fermetures de l'option dans certains collèges).

2.2. La situation dans le premier degré. ⁸

Nombre d'écoles avec cursus bilingues occitan	Total d'élèves dans le département	Nombre d'élèves en cursus bilingue occitan	Pourcentage des élèves en cursus bilingue occitan
15	16207	746	4.60 %

L'enseignement bilingue public à parité horaire (50 % des enseignements au maximum en occitan) est présent sur 8 sites pour un total de 15 écoles : Espalion, Marcillac, Rodez, La Primaube, Baraqueville, Millau (2 sites), Saint-Affrique, Villefranche-de-Rouergue. L'Aveyron est le département où a ouvert la première section bilingue en 1989 à Saint-Affrique. Près de 5 % des enfants aveyronnais suivent un cursus bilingue français-occitan soit 746 élèves en 2021-2022. Les chiffres sont quasi-stables (+ 0.73 %) par rapport à l'année scolaire 2020-2021 qui faisait suite au premier confinement avec toutes les contraintes liées (communication minimale aux familles notamment). Il n'y a pas de classes bilingues en occitan dans l'enseignement catholique. Nous devons constater que l'objectif de la convention 2017-2022 de 6.8 % d'élèves en cursus bilingue dans le département n'a pas été atteint. Il est à noter aussi que nous n'avons pas eu d'ouvertures de nouveaux cursus depuis 2010.

⁸ Les chiffres du tableau sont ceux présentés par la DSDEN lors des groupes de travail départementaux sur l'enseignement de l'occitan.

Au niveau de la ressource humaine, l'Aveyron dispose de 32 professeurs des écoles ayant des compétences reconnues en occitan auxquels s'ajoutent une vingtaine de professeurs des écoles recensés ayant des compétences en langue occitane. Nous avons aussi 1 poste de conseiller pédagogique départemental et 1/2 poste d'animateur pédagogique.

Aux côtés de l'enseignement public se développe également l'enseignement immersif en *Calandreta*. Deux écoles associatives occitanes sous contrat existent en Aveyron, à Millau et à Rodez regroupant 115 élèves avec une progression régulière des effectifs.

Parallèlement ou en complémentarité du bilinguisme s'inscrit l'initiation proposée par l'association ADOC 12. Depuis 2003, cette structure liée à la collectivité départementale mène un programme d'interventions dans les écoles du département pendant le temps scolaire : une demi-heure de cours hebdomadaire de langue. En fin de CM2, les enfants qui ont bénéficié de cet enseignement depuis la maternelle – ce qui représente un total d'environ 80 heures – peuvent obtenir le niveau A1 du CECRL (cadre européen commun de référence pour les langues). En 2021, le dispositif financé par le Conseil départemental avec la participation des communes ou communautés de communes touche ainsi 143 écoles (123 publiques et 20 privées) soit 5164 enfants. Ce dispositif sensibilise ainsi 23 % des petits Aveyronnais. A titre de comparaison, c'est à peu près l'équivalent de l'enseignement du breton dans un département comme le Finistère (1^{er} département de la Région Bretagne en la matière).

L'enseignement de l'occitan est le terreau de projets pédagogiques nombreux :

- réalisation d'une capsule vidéo de 7 minutes à l'école de Marcillac sur le bilinguisme et le plurilinguisme (<https://www.youtube.com/watch?v=UQUVq4gAJ2o>) avec Amic Bedel et le soutien de la Région Occitanie.

- réalisation également à l'école de Marcillac d'un livre sonore autour de la toponymie en partenariat avec la conteuse Malika Verlaguet, le Centre Européen de Conques et les

EHPAD de Marcillac de de Clairvaux. Ce projet a été soutenu par la DRAC et le Crédit Agricole.

- Itinéraires proposés par Aveyron Cultures autour du conte *Lo rei de las agraulas* par Ives Durand (Saint-Affrique, La Primaube) e de l'atelier *Femnas* par Elissa Barthès et Anne Enjalbert (Saint-Affrique, Espalion).

- A l'école Jean Boudou de La Primaube, projet autour de l'écrivain et de l'œuvre de Jean Boudou (visite de l'ostal, enregistrement de contes sur TOTEM, travail autour de théâtre).

- 99 classes ont participé à la déclinaison du projet académique de l'académie de Montpellier.

2.3. La situation dans le second degré.⁹

2.3.1. La situation en collège.

Collégiens en cursus bilingue	Collégiens en option dans le public	Collégiens en option dans le privé	Total des collégiens suivant un enseignement de l'occitan
284	664	64	1012

L'occitan est enseigné dans 15 collèges publics sur les 21 que compte le département et quelques heures sont aussi dispensées dans le privé. Cela représente plus de 1000 collégiens. Il y a deux formes d'enseignement : cursus bilingue de continuité (20 % des élèves) et enseignement optionnel (80%). Les collèges aveyronnais regroupent 17 % des effectifs de collégiens occitanistes de l'académie de Toulouse.

⁹ Chiffres issus de l'enquête de l'OPLO.

Au niveau de l'enseignement optionnel l'Aveyron est ainsi en nombre d'élèves le 4^{ème} département de l'académie de Toulouse derrière les Hautes-Pyrénées, la Haute-Garonne et le Tarn.

En revanche, il reste de loin le premier pour l'enseignement bilingue devant le Tarn, la Haute-Garonne et le Tarn-et-Garonne. La continuité bilingue est donc bien assurée en collège. À partir de la sixième les enfants inscrits en section bilingue en collège suivent 2 heures d'enseignement de langue occitane et une autre discipline (histoire-géographie, sciences) est enseignée aussi en occitan et présentée au diplôme national du brevet (DNB).

De nombreux sont menés aussi en collège : voyages scolaires autour de l'espace, le patrimoine et l'histoire de l'Occitanie (au sens de la grande Occitanie, pas la région administrative), échanges scolaires, projets culturels divers...

2.3.2. La situation en lycée.

Lycéens en LVB ou LVC dans le public	Lycéens en LVB ou en LVC dans le privé	Total des lycéens suivant un enseignement de l'occitan
77	38	115

Au lycée, l'occitan est présent dans 6 lycées publics : Rodez (*Lycée Monteil et Lycée Foch*), Millau (*Lycée Jean Vigo*), Villefranche-de-Rouergue (*Lycée Savignac*), Saint-Affrique (*Lycée Jean Jaurès*) et Decazeville (*Lycée La Découverte*). Aux lycées publics cités il faut rajouter deux lycées privés (Saint-Gabriel à Sainte-Affrique et Jeanne d'Arc à Millau). La LVB est proposée dans tous les lycées publics. De surcroît le lycée Jean Jaurès de Saint-Affrique est le seul à proposer l'enseignement de spécialité (EDS) LLCER (Langues et Cultures régionales).

Bien entendu, la crise sanitaire a impacté l'enseignement des langues régionales : pas de portes ouvertes physiques dans les établissements, des sorties et voyages annulés, les réunions pour la liaison primaire / collège et collège / lycée perturbées ou annulées,

l'enseignement assuré en distanciel ou en hybride dans de nombreux lycées. Le travail en équipe des enseignants d'occitan est fondamental. De nombreux projets sont ainsi menés par les enseignants d'occitan sur les thèmes les plus divers. Avec la pandémie et la mise en place de l'enseignement en distanciel, les enseignants ont échangé via les réseaux sociaux des ressources pédagogiques ¹⁰.

Afin de renforcer la liaison entre les lycées ruthénois et les collèges du bassin, une journée de liaison le 13 juin dernier a été proposée par le CREO 12 en partenariat avec le lycée Foch, l'Institut Occitan d'Aveyron et le conseil départemental. Autour de plusieurs ateliers (théâtre, chants, visite de Rodez en occitan, diffusion d'un épisode de *La seria*, présentation des activités de l'IOA), plus de 100 collégiens et lycéens de 3^{ème} ont ainsi pu se rencontrer, échanger, se mélanger autour de la langue et de la culture occitanes.

3. Quelques éléments sur l'actualité des langues régionales de France

3.1. Le collectif « Pour que vivent nos langues ».

Né en 2019, le collectif national « POUR QUE VIVENT NOS LANGUES » (<https://pourqueviventnoslangues.jimdofree.com/>) est un rassemblement des associations de promotion et de défense des langues régionales.

Depuis sa création, le collectif a mené différentes actions l'année 2021-2022 a été particulièrement riche :

¹⁰ <https://www.facebook.com/groups/522692618666165/>

- le collectif s'est adressé aux candidats et candidates à l'élection présidentielle 2022 (à l'exception de l'extrême-droite) pour leur demander d'exprimer leurs positions sur des points essentiels pour nos langues.

- le collectif s'est adressé aux candidats et candidates aux élections législatives 2022 pour leur demander d'exprimer à leur tour, leurs positions sur des points essentiels pour nos langues. Le questionnaire est disponible sur le lien suivant. (<https://framaforms.org/pour-que-vivent-nos-langues-elections-legislatives-1651481526>)

3.2 Le nouveau ministre.

La nomination de Pap Ndiaye en remplacement de Jean-Michel Blanquer a été un soulagement pour l'ensemble des défenseurs de l'enseignement des langues régionales. Nous devons constater que les cinq années de Mr Blanquer au ministère ont été pour nous les plus difficiles que nous ayons connues : absence d'écoute, de dialogue et de prise en compte de nos remontées, position idéologique tranchée et rigide sur de nombreux sujets.

Nous espérons que le nouveau ministre sera attentif à nos revendications et prendra les mesures nécessaires pour revaloriser les langues régionales au lycée mais aussi pour réengager une politique volontariste de développement de leur enseignement.

Nous serons en particulier très vigilants sur les points suivants qui seront rapidement sur la table : réforme du collège et questions des enseignements dits « non-fondamentaux », problèmes de recrutement, statut des enseignants de langue régionale...

3.3. La question du recrutement / La bourse ENSENHAR.

L'enseignement des langues régionales n'échappe pas à la pénurie et à la crise de recrutement actuelles. Depuis près de 20 ans, le faible nombre de postes proposé au CAPES est resté bloqué à 4, la masterisation et les contraintes qu'elle implique pour les étudiants, notamment financières, ont fait diminuer drastiquement le nombre de candidats au concours. La baisse du nombre de lycéens impacte automatiquement le nombre d'étudiants inscrits

en occitan. La crise du recrutement touche aussi les professeurs des écoles, avec un vivier de nouveaux enseignants bilingues de plus en plus faibles.

Face à cette crise du recrutement qui s'accroît, une bourse d'étude à destination des étudiants pour devenir enseignant de classe bilingue en région Nouvelle-Aquitaine ou Occitanie a été mise en place. La bourse « ENSENHAR – Etudiant » vise à soutenir les vocations aux concours de recrutement des professeurs (es) des écoles bilingues ou immersives, dans le cadre d'un partenariat entre les Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, le Ministère de l'Éducation nationale et l'Office public de la langue occitane. D'un montant de 2 000 € en L3, 3 000€ en M1 et 3000€ en M2, la bourse "ENSENHAR Etudiant" est une aide individuelle adressée aux étudiants (es) se destinant à enseigner en occitan auprès des enfants de 3 à 11 ans dans les écoles et filières bilingues français-occitan des académies de Bordeaux, Limoges, Montpellier, Poitiers ou Toulouse (régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie)¹¹.

3.4 Des inégalités entre académies qui persistent et se creusent.

Des académies ne disposent toujours pas de conventions nécessaires à la mise en œuvre d'une vraie politique de développement de l'enseignement de l'occitan : Limoges, Nice, Aix-Marseille, Grenoble, Clermont-Ferrand.

Certaines d'entre elles peuvent être considérées comme des déserts au niveau de l'enseignement alors que la langue y est encore vivante et bien présente :

→ Dans l'académie de Limoges, l'enseignement se limite à quelques heures dans un collège et dans un lycée de Tulle alors que la langue est encore très vive, notamment dans le département de la Corrèze. Il est quand même inadmissible que le territoire qui a vu les plus grands troubadours et la plus grande écrivaine occitane contemporaine (Marcelle Delpastre) ne propose que quelques heures symboliques.

→ Dans l'académie de Clermont-Ferrand, l'enseignement se limite au Cantal dans des conditions très précaires : un professeur itinérant assure une initiation dans le bassin

¹¹ <https://www.ofici-occitan.eu/fr/vous-souhaitez-enseigner-loccitan/dispositif-ensenhar-etudiants-2/>

d'Aurillac, un seul enseignant certifié sur 5 établissements dans le secondaire. La création d'un demi-poste supplémentaire à la rentrée 2022 est une avancée et il semble que le rectorat veuille désormais travailler à une meilleure structuration de l'enseignement dans cette académie où la langue est encore très présente et qui a vu le 1^{er} professeur d'occitan à temps plein de France.

→ Il n'y a quasiment plus rien dans l'académie de Grenoble hormis quelques îlots d'enseignement en Ardèche.

L'Enseignement de Spécialité Langue et culture régionales, dont Jean-Michel Blanquer avait fait le symbole d'une politique volontariste de son ministère, n'est proposé que dans 3 établissements de l'académie de Toulouse...et c'est tout ! Un établissement à Montpellier et à Bordeaux, rien à Aix, Nice, Clermont-Ferrand ou Limoges.

3.5 L'enquête de l'Office Public de la langue occitane de 2020.

Une enquête menée par l'Office public de langue occitane (OPLLO) auprès de 8000 personnes dans l'ensemble des régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine ainsi que dans le Val d'Aran en Espagne a permis de dresser un état des lieux d'ampleur inédite sur une zone géographique très large de la pratique et de la compréhension de la langue occitane. Et le principal enseignement est sans appel. Avec 7% de personnes interrogées déclarant parler l'Occitan sans difficulté, ou suffisamment pour tenir une conversation simple, le nombre de locuteurs a chuté de trois à quatre points en une décennie. On en compterait aujourd'hui autour de 540 000 sur le territoire étudié avec des disparités nettes entre zones urbaines et zones rurales. « *Le constat n'est pas nouveau ; l'Occitan rentre dans les critères des langues considérées en sérieux danger d'extinction par l'Unesco depuis de nombreuses années. Et avec l'évolution démographique et la disparition progressive des locuteurs naturels, il n'est pas surprenant que la tendance soit encore à la baisse* », assurait alors Charline Claveau, présidente de l'OPLLO¹². Mais paradoxalement d'autres indicateurs poussent à davantage d'optimisme :

¹² Le président de l'OPLLO est **désormais** Jean-Luc ARMAND, 56 ans, enseignant en école bilingue, maire de Cocumont et vice-président de Val de Garonne Agglomération (47), conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine.

« Pour la première fois, on observe en effet, dans certains départements comme les Pyrénées-Atlantiques, l'Aveyron ou la Lozère, un enrayment de la chute du nombre de locuteurs. Ce sont ceux où l'offre d'enseignement est la plus élargie », éclaire Charline Claveau. L'OPLLO s'appuie également sur l'exemple du Val d'Aran, où l'occitan est une langue officielle, systématiquement proposée à l'école, et où le taux de locuteurs dépasse les 60%. Ainsi que sur celui d'une autre langue voisine, le Basque, qui a connu ces dernières années un spectaculaire redressement.

L'enjeu numéro un est donc bien celui de l'enseignement qui doit être possible tout au long de la scolarité. D'autant que les langues régionales n'ont jamais été aussi présentes dans le débat public que ces derniers mois et qu'elles semblent être en tout cas de plus en plus dans le cœur des Français. Selon l'enquête, 92% des personnes sondées se disent favorable au maintien de la langue occitane et 81% à des actions publiques pour développer son enseignement. Un véritable plébiscite qui doit maintenant se convertir sur le terrain par des mesures concrètes et urgentes.